

JOURNÉE DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

Mercredi 19 septembre 2018 de 9h à 17h

Place Général de Gaulle Digne-les-Bains

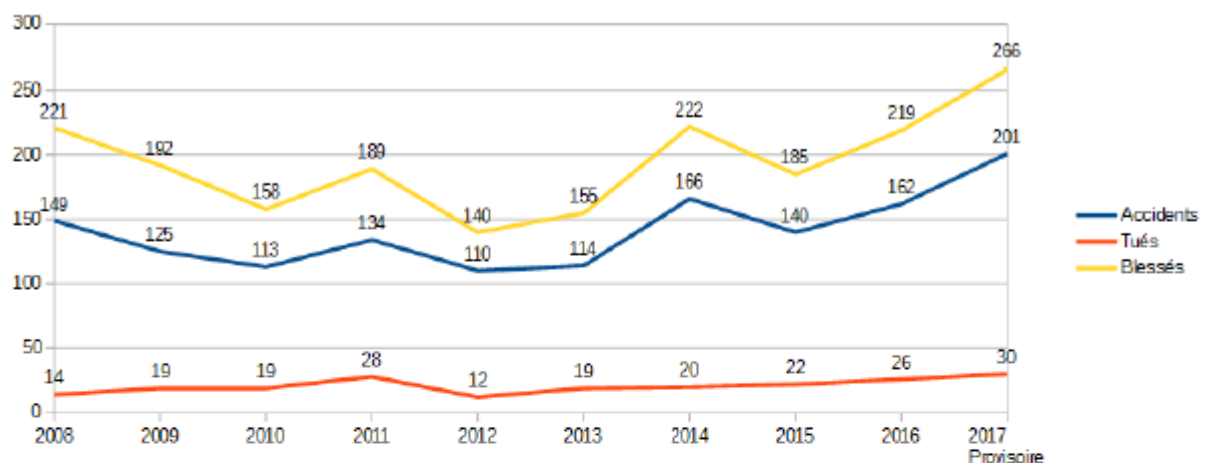
1. Enjeux

La lutte contre l'insécurité routière constitue l'un des axes prioritaires de la politique de l'Etat. L'objectif majeur, sur le plan national, est de passer sous le seuil des 2000 personnes tuées par an d'ici 2020, ce qui équivaut à moins de 10 tués/an pour le 04.

Un effort conséquent reste à accomplir dans notre département pour contribuer pleinement à l'atteinte de l'objectif national. S'il est indéniable que l'action des forces de l'ordre dans ce domaine doit être soutenue et renforcée, la lutte contre l'insécurité routière passe aussi par le déploiement d'actions de prévention à la mesure des enjeux départementaux.

1 - Accidentalité dans les Alpes de Haute-Provence

Le graphique ci-dessous rappelle cette évolution :



Par rapport à 2016, les chiffres provisoires de l'année 2017 indiquent une hausse importante du nombre d'accidents, de blessés mais également une hausse d'accidents mortels et du nombre de tués. Cette augmentation du nombre de tués à 30 tient pour partie au fait que plusieurs personnes ont perdu la vie dans un même accident (25 accidents mortels contre 22 accidents mortels en 2016 et 2015).

Parmi ces 30 tués, nous déplorons :

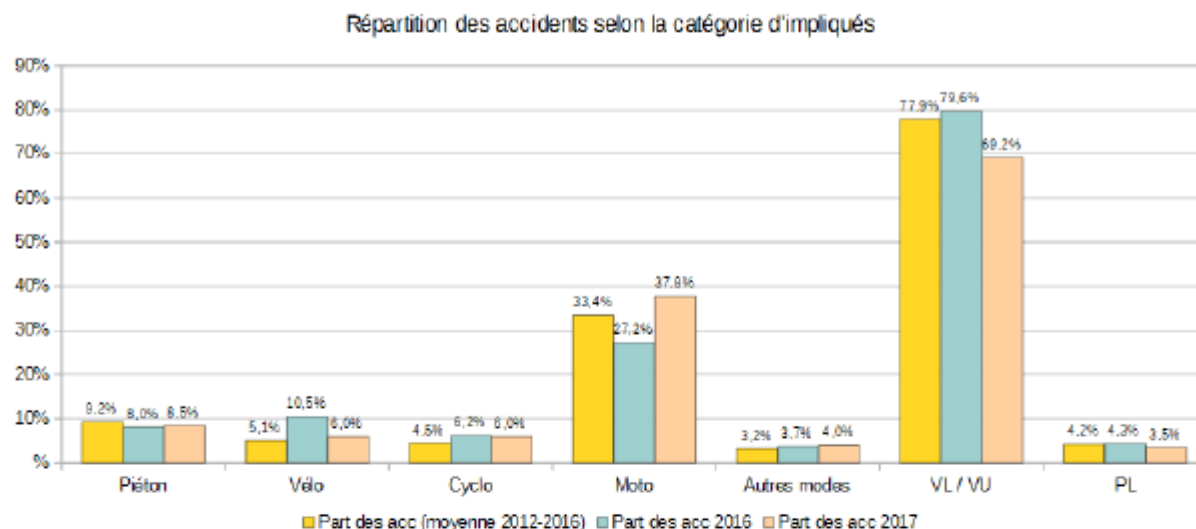
- 16 personnes décédées à bord de voitures de tourisme ;
- 7 motards ;
- 2 cyclomotoristes ;
- 2 cyclistes heurtés par des voitures ;
- 1 conducteur de poids-lourd ;
- 2 occupants d'autres véhicules (une voiture avec caravane et un trike).

En assimilant un trike à un deux roues motorisés, nous comptons le décès de 10 usagers de 2RM toute cylindrée confondue.

En outre, sur l'année, 24 provençaux ont perdu la vie sur les routes du département, dont 16 bas-alpins.

2 – Représentation des accidents selon la catégorie administrative du véhicule impliqué

Le graphique ci-après met en évidence cette représentation :



Les usagers de voitures de tourisme sont toujours les plus impliqués, et représentent deux tiers des accidents corporels du département.

La part des accidents impliquant un deux-roues motorisé est en hausse par rapport à l'année 2016 (37,8 % contre 27,2 % en 2016). Ces usagers restent sur-représentés, avec une gravité des blessures importantes : 38 % des blessés hospitalisés de l'année 2017 sont des motards. Cette même année, deux motards ont perdu la vie suite à des chocs contre des animaux sauvages alors qu'en 2016, le nombre de personnes décédés suite à ces chocs était au nombre de 13 à l'échelle nationale. Il est à rappeler qu'il y a par an environ 70 000 collisions entre véhicules et animaux sauvages.

L'accidentalité des cyclistes est en baisse par rapport à l'année précédente, mais représente tout de même 6,0 % des accidents corporels. Deux cyclistes ont perdu la vie, fauchés par des conducteurs alcoolisés. En prenant en compte les piétons, les usagers vulnérables sont présents dans 14,5 % des accidents corporels.

Les causes d'un accident peuvent être multiples. Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, les trois principales relevées sont :

- la vitesse excessive eu égard aux circonstances, qui est présente dans 34 % des accidents ;
- la conduite d'un véhicule sous l'emprise de psychotropes :
 - sous l'emprise d'un état alcoolique, présent dans 13 % des accidents ;
 - sous l'emprise de produit stupéfiants, constatée dans 6 % des accidents ;
- le non-respect des règles de priorité, constaté dans 11 % des accidents.

En outre, le non-respect des règles de circulation et certains comportements à risques sont encore à l'origine de nombreux accidents.

Enfin, l'analyse des accidents met en évidence certains facteurs aggravants comme le non-port de la ceinture de sécurité, le non-port du casque voire la mauvaise attache de ces équipements.

2. Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) décidé chaque année par le préfet




1. Les publics prioritaires



- les deux-roues motorisés
- les jeunes
- les seniors

2. Les thématiques prioritaires

- la vitesse excessive ou inadaptée
- lutte contre les conduites sous influence de produits psychotropes
- le risque professionnel
- les distracteurs

3. Programme de la journée : un partenariat dynamique autour de la sensibilisation des usagers aux risques routiers

Participants	Stands
Fondation de la Route MGEN 	Simulateur conduite automobile et moto
	Simulateur de chocs
	Stand ergovision
	Code de la route
SDIS 04 	Démonstration intervention secours routiers, 1 le matin et 1 l'après-midi
	Atelier gestes qui sauvent
Prévention MAIF 	Réactionmètre
	Lunettes alcoolémie
	Les distracteurs

<p>DIR MED</p> 	<p>Des acteurs de la route au quotidien</p>
<p>Sécurité routière</p>  <p>PRÉFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE</p>	<p>Démonstration gilet airbag pour motards + partage de la route</p>

Avec le soutien de la Ville de Digne-les-Bains

